



29.06.2002 - 19:34 Uhr

Assemblée de la Croix-Rouge à Sarnen, le 29 juin 2002

Sarnen (ots) -

La Croix-Rouge suisse (CRS) a tenu sa 4e assemblée ordinaire samedi 29 juin à Sarnen. Outre les affaires courantes, l'Assemblée de la Croix-Rouge a approuvé le nouveau concept de sauvetage de la CRS. Selon ce texte, l'organisation assure la formation de la population en premiers secours, la formation et le perfectionnement des collaborateurs et des bénévoles actifs dans le domaine du sauvetage ; elle propose des services sanitaires lors de grandes manifestations et collabore avec les autorités dans le cadre de la protection de la population en cas d'événements extraordinaires.

En remplacement du Prof. Marco Baggiolini, qui se retire, les délégués ont élu un nouveau vice-président en la personne de Pierre de Senarclens, professeur de relations internationales à l'Université de Lausanne et membre du Conseil de la Croix-Rouge.

Le directeur de la CRS, Daniel Biedermann, a informé l'assemblée du processus de réorientation stratégique en cours. L'assemblée a en outre reçu des informations sur la Fondation humanitaire CRS, qui a entamé dernièrement ses activités. Cette fondation est dotée d'une fortune d'environ 780 millions de francs dont les revenus, de l'ordre de 20 à 40 millions de francs par année, sont destinés à soutenir de nouveaux projets humanitaires de la CRS et d'autres organisations du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Walter Schmid, directeur de projet de la Fondation Suisse solidaire nommé par le Conseil fédéral, a également pris la parole. En 1998 déjà, la CRS avait souligné qu'une telle fondation était susceptible de donner une nouvelle impulsion à la tradition humanitaire de la Suisse, et que son but recoupait les objectifs poursuivis par la Croix-Rouge. Les deux projets de fondation sont toutefois indépendants l'un de l'autre et, selon le président de la CRS, le professeur René Rhinow, ont des fonctions propres et complémentaires. M. Rhinow a en plus présenté une problématique particulière dans les rapports entre la CRS et la confédération, à savoir le financement lié en règle à des projets concrets ce qui tend à rendre difficile des initiatives nouvelles dans le domaine du service public.

L'Assemblée de la Croix-Rouge est l'organe suprême de la CRS. Elle se compose de 97 délégués en tout, 64 représentant les 24 associations cantonales, et 33 pour les six membres corporatifs, à savoir l'Alliance suisse des samaritains, la Société suisse de sauvetage, la Garde aérienne suisse de sauvetage, la Société suisse pour chiens de catastrophe, la Société suisse des troupes sanitaires et l'Union suisse pour la protection civile.

Contact:

Croix-Rouge suisse, Beat Wagner, Chef de la communication,
tél. +41/76/372'41'84
[006]